T 25.05

PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

Préfecture de la Loire-Atlantique
Direction de la citoyenneté et de la légalité

Bureau des élections et de la réglementation générale

Nantes, le 19 février 2025

Arrêté préfectoral relatif aux journées de quête sur la voie publique dans le département de la Loire-Atlantique

LE PREFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE
PREFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Vu les articles L 2212-2 et L 2215-1 modifiés du code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi du 1er juillet 1901 modifiée, relative au contrat d'association ;

Vu la loi n° 91-772 du 07 août 1991 modifiée, relative au congé de représentation en faveur des associations et des mutuelles et au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique ;

Vu le décret n° 92-1011 du 17 septembre 1992 modifié, relatif au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique ;

Vu le calendrier national fixant la liste des journées de quêtes sur la voie publique pour l'année 2025 publié par le ministre de l'Intérieur ;

ARRETE

Article 1 : Le calendrier des journées nationales de quêtes sur la voie publique pour l'année 2025 est fixé ainsi qu'il suit :

Février		
Du lundi 6 janvier au vendredi 7 février avec quête le samedi 18 et samedi 25 janvier	Campagne de solidarité pour le droit au départ en vacances	Jeunesse au plein air
Le samedi 15 et dimanche 16 février	Quête annuelle	Foyer Notre Dame des sans abris
Mars		
Du lundi 10 mars au mardi 11 mars avec quête tous les jours	Campagne du Bleuet de France (journée d'hommage aux victimes du terrorisme)	Ordre national du Bleuet de France
Du lundi 10 mars au dimanche 16 mars 2025 avec quête tous les jours	Quête annuelle dans le cadre de la semaine nationale des personnes handicapées physiques (SNPH)	APF FRANCE HANDICAP
Du samedi 15 mars au dimanche 23 mars 2025 avec quête tous les jours	Collecte nationale en faveur de la recherche sur la maladie d'Alzheimer	Fondation Recherche Alzheimer

PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE
6, QUAI CEINERAY – BP33515 – 44035 NANTES CEDEX 1
TELEPHONE : 02.40.41.20.20 – COURRIEL : prefecture@loire-atlantique.gouv.fr
SITE INTERNET : www.loire-atlantique.gouv.fr

Du lundi 10 mars au dimanche 16 mars 2025 avec quête le samedi 15 et dimanche 16	Semaine nationale de lutte contre le cancer	Ligue nationale de lutte contre le cancer
Du lundi 17 mars au lundi 31 mars 2025 avec quête tous les jours	Week-end du Sidaction les 21, 22 et 23 mars et animations régionales les autres jours	SIDACTION

Avril

Du lundi 28 avril au dimanche 4 mai 2025	Campagne en faveur de l'aide au départ en vacances des enfants et des jeunes	Union française des centres de vacances et de loisirs (UFCV)

Mai

Du jeudi 1er au jeudi 8 mai 2025 avec quête tous les jours	Campagne de l'Oeuvre Nationale du Bleuet de France	Ordre national du Bleuet de France
Du samedi 17 mai au dimanche 25 mai 2025 avec quête tous les jours	Journée nationale de la Croix Rouge Française	Croix Rouge

Juin

Du lundi 2 au samedi 7 juin 2025 avec quête tous les jours	Journées nationales contre la leucémie	Association Cent pour sang, la Vie
Du dimanche 1er au lundi 30 juin 2025 Collectes et actions locales susceptibles d'être menées tout au long du mois de juin	Journée mondiale de lutte contre la SLA du 21 juin 2025	ARSLA (Association pour la recherche sur la Sclérose Latérale Amyotrophique et autres maladies du motoneurone) Tiers organisateurs au profit de l'ARSLA
Samedi 14 au dimanche 22 juin 2025 . Avec quête tous les jours	Journée mondiale de lutte contre la faim	Terre solidaire

Juillet

Lundi 14 juillet 2025 Avec quête tous les jours	Campagne de l'Oeuvre nationale du Bleuet de France	Ordre National du Bleuet de France

Septembre

Dimanche 14 au dimanche 21 septembre 2025 avec quête tous les jours	Journée mondiale d'Alzheimer (21 septembre Campagne nationale de sensibilisation du public à la maladie d'Alzheimer)	France Alzheimer

octobre

Samedi 4 et dimanche 5 octobre 2025 Avec quête tous les jours	Journée nationale des aveugles et malvoyants	CFPSAA
Samedi 11 et dimanche 12 octobre avec quête tous les jours	Quête nationale de l'Ordre de Malte France	Oeuvres fançaises de l'Ordre de Malte
Lundi 6 au dimanche 12 octobre 2025 Avec quête tous les jours	Journées de solidarité des associations UNAPEI <<Opération brioches>>	UNAPEI

novembre

Du jeudi 30 octobre au lundi 3 novembre 2025 Avec quête tous les jours	Quête annuelle	Le Souvenir Français
Du mardi 4 au samedi 15 novembre 2025 Avec quête tous les jours	Campagne de l'Œuvre Nationale du Bleuet de France	Ordre National du Bleuet de France
Du dimanche 9 au dimanche 16 novembre 2025	Campagne nationale contre les maladies respiratoires	Fondation du Souffle

Du samedi 15 et dimanche 16 novembre 2025 Avec quête tous les jours	Campagne nationale du Secours catholique	Secours catholique Caritas France

Décembre

Samedi 6 décembre au mercredi 24 décembre 2025 Avec quête tous les jours	Collecte annuelle Congrégation : <<les Marmitez>>	Congrégation de l'Armée du Salut
Lundi 1er décembre 2025 Avec quête toute la journée	Journée mondiale de lutte contre le SIDA	Association AIDES
Lundi 1er décembre au lundi 8 décembre 2025 Avec quête tous les jours	Journée mondiale de lutte contre le Sida le 1er décembre Animations régionales les autres jours	SIDACTION
Du vendredi 5 décembre au dimanche 14 décembre Avec quêtes tous les jours	Campagne nationale du Téléthon 2025	AFM-TELETHON
Lundi 15 au dimanche 21 décembre 2025 Avec quête tous les jours	Campagne de lutte contre la faim	Terre solidaire

Article 2 : Seuls les œuvres et organismes désignés par les départements ministériels qui exercent sur eux un pouvoir de tutelle, peuvent être autorisés à participer aux opérations de collectes, dans le cadre des journées qui leur sont dévolues.

Article 3 : Les quêtes ne peuvent avoir lieu qu'aux dates prévues à l'article 1 du présent arrêté.

Article 4 : Les personnes habilitées à quêter doivent porter, d'une façon ostensible, une carte indiquant l'organisme au profit de laquelle elles collectent des fonds et la date de la quête. Cette carte n'est valable que pour la durée de la quête autorisée ; elle doit être visée par l'autorité préfectorale.

Article 5 : La secrétaire générale de la préfecture de la Loire-Atlantique, le sous-préfet de Saint-Nazaire, le sous-préfet de Châteaubriant, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté. Cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Loire-Atlantique.

Le préfet,
Pour le préfet et par délégation,
le directeur de la citoyenneté et de la légalité

Guillaume FROUIN

PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE
6, QUAI CEINERAY – BP33515 – 44035 NANTES CEDEX 1
TELEPHONE : 02.40.41.20.20 – COURRIEL : prefecture@loire-atlantique.gouv.fr
SITE INTERNET : www.loire-atlantique.gouv.fr